

FICHE INFORMATIVE

ARBITRAGE VIDEO REPLAY

REF: FI003

Version : 8 Révisée le 30/10/2022 Page 1 sur 2

- ★ Le coach dispose d'un quota par combat.
- Le coach ne peut poser qu'une question portant sur 1 ou 2 éléments suite à une action ou une décision de l'arbitre central. La demande doit être présentée dans les 5 secondes suivant cette action ou la décision contestée. Si un ou les deux éléments de la demande sont rejetés, le coach perd son quota.
- × On ne peut demander à invalider une décision prise après vidéo replay.
- Le coach ne peut pas demander de vidéo replay concernant les coups non scorés au plastron.

 Il peut demander à retirer les points entrés dans le cas où ceux-ci font suite à une faute sanctionnée par l'arbitre (quand l'arbitre a oublié de retirer les points entrés suite à un acte interdit qu'il a sanctionné).
- Le coach peut demander un vidéo replay en ce qui concerne les coups de pieds portés à la tête non scorés (coup porté par la partie sous la cheville sur la partie partant du bas du casque).
- ✗ Il ne peut pas demander le rajout de points pour un coup de poing (sauf erreur technique : cf. le tableau ci-après).
- × Si le coach demande à voir la vidéo
 - et qu'il a raison, il conserve son quota,



Par contre s'il a tort il perdra le quota de son combattant













1 Rédacteur : Laurence Gobin

r	Le coach peut	Le coach ne peut pas
Contre l'adversaire	 ✓ Demander une sanction en cas de chute, de sortie de l'aire de combat, de frappe après l'arrêt du combat (Kal-yeo), de frappe sur un adversaire tombé au sol. ✓ Demander à retirer les points scorés suite à une faute sanctionnée par l'arbitre central ✓ Demander à retirer les points scorés suite à une des fautes que le coach peut évoquer pour l'adversaire de son combattant. ✓ Demander à retirer les points techniques pour un coup de pied retourné si la tête et les épaules n'ont 	 ✓ Contester les points donnés à l'adversaire. ✓ Contester les points scorés suite à une faute NON sanctionnée par l'arbitre
Pour son combattant	pas tourné simultanément. Demander l'ajout des points techniques non rentrés (coup de pied retournés) par les juges de coin. Demander à vérifier la validité du coup porté à la tête si celui-ci n'a pas scoré (coup porté par la partie du pied sous la cheville et atteignant la partie du visage au-dessus du menton). Coup de pied au visage durant le combat Coup de pied suite à un comptage si l'arbitre oublie de demander un video review. Demander à invalider des fautes données par l'arbitre central pour sortie (et le combattant avait ne seraitce qu'un orteil encore sur le tapis par exemple ou l'adversaire a poussé le combattant) pour avoir frappé après le kal-yeo (mais le bras n'était pas encore à l'horizontal par exemple) pour erreur de gestuelle etc. Demander à retirer des points fantômes : points scorés mais ne correspondant à aucun geste technique. Demander à retester le matériel s'il pense qu'il y a un problème technique : Attention, lors des 2ème et 3ème round, si le matériel fonctionne le quota sera conservé par l'arbitre ET le combattant du coach ayant fait la demande sera sanctionné. Demander l'ajout du point pour un coup de poing non scoré suite à une erreur technique visible sur le média de diffusion (intervalle de validation des juges trop long ou erreur d'attribution vis-à-vis des combattants).	

2 Rédacteur : Laurence Gobin